

Séance du 08 avril 2019

L'an deux mille dix huit, le huit avril le Conseil Municipal de Louhosoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Jean Pierre HARRIET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, , OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procurat ion(s) :

20190032

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, LARRONDE Irène

Date de la convocation
28 mars 2019

Date d'affichage
09 avril 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

09 avril 2019

et publication du

09 avril 2019

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : ALZURI Isabelle

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Pierre HARRIET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le 09/04/2019

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	165 140,53
- un excédent reporté de :	94 493,88
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	259 634,41
- un excédent d'investissement de :	128 779,15
- un déficit des restes à réaliser de :	283 704,00
Soit un besoin de financement de :	154 924,85

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	259 634,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	154 924,85
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	104 709,56
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	128 779,15

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



Séance du 08 avril 2019

L'an deux mille dix neuf le huit avril, le Conseil Municipal de Louhossoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Jean Pierre HARRIET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, OSPITAL Marie Dominique, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

20190032

Date de la convocation
28 mars 2019

Etai(en)t excusé(s) :

OLHAGARAY Michel, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, LARRONDE Irène,

Date d'affichage
09 avril 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

09 avril 2019

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : ALZURI Isabelle

et publication du

09 avril 2019

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 642 877,00

Recettes : 926 581,00

Fonctionnement

Dépenses : 652 990,00

Recettes : 652 990,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 051 604,00 (dont 408 727,00 de RAR)

Recettes : 1 051 604,00 (dont 125 023,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 652 990,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 652 990,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUHOSSOA

Le Maire Jean Pierre HARRIET



20190032

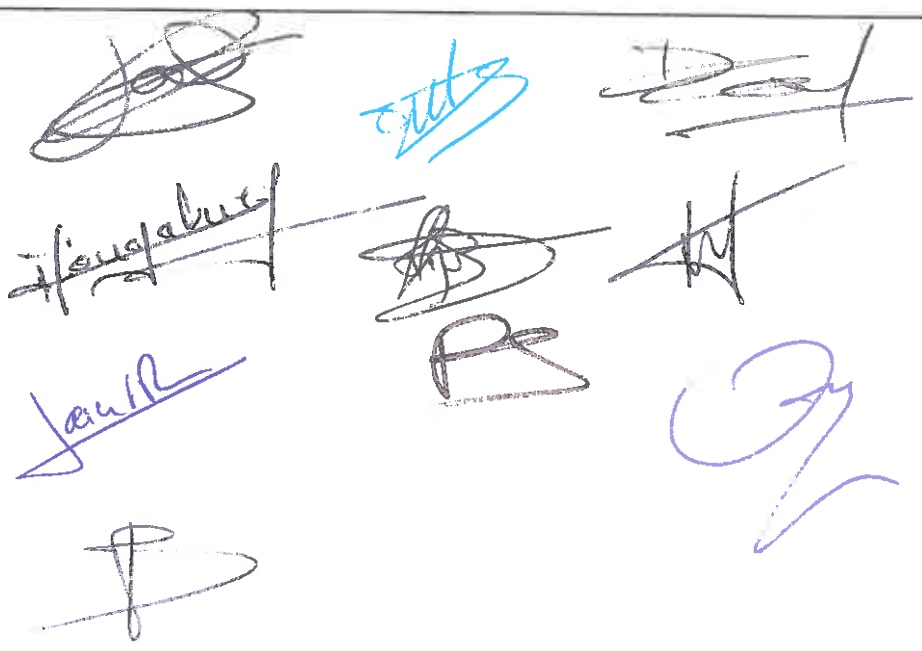
IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents:
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES - Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 28/03/2019

Présenté par le Maire
A LOUHOSSOA, le 08/04/2019
le Maire ,
Délibéré par le conseil municipal en session Ordinaire
A LOUHOSSOA, le 08/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2019, et de la publication le 09/04/2019

A LOUHOSSOA, le 09/04/2019